

Soutien au remplacement des appareils électroménagers : OIKEN lance une nouvelle mesure dans son programme Efficiences

SION, LE 10 MARS 2026 - Pour encourager ses clients à réduire leur consommation d'électricité, OIKEN lance une nouvelle mesure de soutien financier, dans le cadre de son programme « Efficiences ». Cette campagne vise à encourager au remplacement d'anciens appareils par des modèles plus performants référencés par la plateforme nationale Topten. Premier énergéticien valaisan à proposer une telle mesure, cette démarche s'inscrit directement dans les objectifs fixés dans la Loi sur l'électricité.

Lancé depuis 2023, le programme Efficiences de OIKEN vise à soutenir ses clients, privés ou entreprises, dans l'optimisation de leur consommation. Si la transition de la production vers des énergies renouvelables est indispensable, la sobriété et l'efficacité énergétique sont des leviers prioritaires. Pour réduire le gaspillage, OIKEN lance une nouvelle mesure de soutien en collaboration avec Topten, une plateforme nationale indépendante qui classe les appareils selon leur efficacité réelle. Grâce à l'étiquette énergie (de A à G), les consommateurs identifient immédiatement les appareils électroménagers les plus adaptés pour leur foyer ou leur entreprise.

Pour motiver les clients à passer à l'action pour des modèles plus sobres, dont le coût d'achat peut être plus élevé, OIKEN offre une subvention forfaitaire allant de 50 à 600 francs. Ce montant est calculé selon la taille et l'efficacité de l'appareil choisi : plus l'appareil est économe, plus l'aide est importante.

Cette offre s'adresse à l'ensemble des clients de la zone de desserte d'OIKEN : propriétaires privés, gérances, PPE, coopératives ou collectivités publiques. Les appareils concernés incluent entre autres les sèche-linge, réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle et hottes d'aspiration.

L'opération a officiellement débuté le 1er mars 2026 et les clients ayant effectué un achat dès le 1er janvier 2026 sont également éligibles rétroactivement.

Un impératif légal et environnemental

Cette nouvelle mesure est l'une des prestations qui permet de répondre aux exigences de la nouvelle Loi sur l'électricité. D'ici 2035, deux térawattheures d'électricité doivent être économisés en Suisse. Depuis le 1er janvier 2026, les fournisseurs d'énergie doivent atteindre des objectifs de gains d'efficacité conséquents, notamment en accompagnant leurs clients dans le remplacement de leurs équipements électroménagers énergivores. Pour OIKEN, ces gains d'efficiences représentent une économie de 5,6 GWh¹ pour la première année, un objectif qui grimpera progressivement jusqu'à 2% en 2028.

¹ 5,6 GWh / an représente la consommation annuelle de plus de 1200 ménages (environ 4500 kWh/an/ménage)

Notes pour les rédactions**Comment bénéficier de l'offre :**

Deux options s'offrent aux clients :

- Se rendre sur le site www.oiken.ch/programme-topten
- Acheter directement l'appareil chez un revendeur partenaire du programme. La liste complète est disponible sur le site de Topten : <https://www.topten.ch/fr/oiken>

Les collaborateurs des Espaces clients OIKEN sont également disponibles pour accompagner les clients dans leurs démarches.

Un gain d'électricité et d'argent avec le remplacement d'un appareil

L'investissement dans un appareil électroménager plus performant est d'autant plus pertinent que l'économie sur la facture d'électricité est immédiate. À titre d'exemple, le remplacement d'un ancien sèche-linge par un modèle performant peut générer une économie de presque 100 francs par an, remboursant ainsi une grande partie du prix d'achat sur la durée de vie de l'appareil. Ce calcul est évidemment variable selon plusieurs critères, notamment la fréquence d'usage et la consommation d'énergie de l'appareil.

Exemple :

Dans une maison, un ancien sèche-linge consomme 1.2 kW, mesuré. Un cycle classique dure en général 3 heures, soit une consommation de 3.6 kWh par cycle. La famille (2 adultes et 2 enfants) fait en moyenne 3 cycles par semaine, 50 semaines par année, ce qui représente au total une consommation de 540 kWh/an. Le coût total annuel représente donc environ CHF 118.80.

Sur Topten, un modèle de sèche-linge plus sobre, requiert seulement 0,73 kWh par cycle (annoncé par le fabricant, non mesuré). Pour la même utilisation, la machine consomme donc 109,5 kWh/an. Le coût annuel s'élève à CHF 24.10, soit une différence de CHF 94.70 par année.

L'appareil efficace coûte environ CHF 1'900.- à l'achat. Donc en 10 ans, le gain d'énergie fait économiser presque CHF 1'000.- au consommateur, soit plus de la moitié du prix d'achat de l'appareil. Et à cela s'ajoute la subvention de CHF 100.- offerte par OIKEN à l'achat du nouvel appareil en remplacement de l'ancien.

A propos de OIKEN

Avec plus de 760 millions de kWh d'électricité ainsi que 830 millions de kWh de chaleur distribués annuellement, OIKEN est le plus grand distributeur valaisan d'énergie. OIKEN dessert 24 communes réparties entre Salquenen et Vétroz. Par mandats, OIKEN assume également la gestion d'aménagements hydroélectriques, l'alimentation en eau potable, l'éclairage public, les prestations et services multimédia et les installations électriques. OIKEN et ses plus de 650 collaborateurs ainsi que ses 180'000 clients activent l'avenir.

Contact pour la presse

Vincent Riba

Chargé de communication

medias@oiken.ch

079 482 24 48